

Charte d'Accueil en formation des Personnes en Situation de Handicap

Dans ce document nous utiliserons le genre masculin comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte. Il a donc une valeur de neutre

Nos engagements :

- Proposer un accueil sans discrimination et avec bienveillance dans ses formations,
- Garantir l'égalité des droits et des chances dans l'accès, le déroulement et la validation de la formation,
- Mettre en œuvre, en fonction des besoins de personnes en situation de handicap (PSH), toutes les adaptations, pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap
- Mobiliser le référent handicap qui participera aux formations qui lui seront proposées - Mobiliser l'ensemble de son équipe pédagogique, technique ou administrative sur les questions relatives à l'accueil des personnes en situation de handicap (PSH)

Le rôle du Référent Handicap :

Le référent handicap est une personne ressource essentielle au sein de ACADEMIE LAX. Il veille, dans le respect strict de la confidentialité des échanges, à accueillir et écouter chaque apprenant en situation de handicap afin de lui garantir un accompagnement individualisé et bienveillant.

Dès l'entrée en formation, il propose un entretien personnalisé permettant d'évaluer les besoins spécifiques, d'envisager les mesures d'adaptation nécessaires et de co-construire un plan d'accompagnement adapté au parcours de l'apprenant.

Présent tout au long de la formation, il joue un rôle clé de coordination entre les différents acteurs internes (formateurs, équipes pédagogiques, référents administratifs) et externes (prescripteurs, entreprises d'accueil, partenaires institutionnels), dans le but de sécuriser le parcours et de créer les conditions les plus favorables à la réussite. Il veille également à l'efficacité des dispositifs mis en place, les ajuste si besoin, et s'assure de la qualité globale du suivi tout au long du parcours.

Pour les bénéficiaires d'une RQTH (ou en cours de reconnaissance)

Si vous êtes bénéficiaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), ou que votre demande est en cours d'instruction, nous vous invitons à prendre contact avec le référent handicap de ACADEMIE LAX.

Lors d'un entretien individualisé et confidentiel, il vous accompagnera dans l'évaluation des éventuelles incidences de votre situation sur le déroulement de votre formation. Ensemble, vous identifierez les aménagements ou mesures de compensation les plus adaptés à vos besoins, qu'ils soient d'ordre pédagogique, matériel ou organisationnel, afin de garantir un parcours de formation serein, sécurisé et pleinement accessible.

Référent handicap ACADEMIE LAX : contact@academielax.com

Information également disponible dans les livrets d'accueil